

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL**

PRENEZ AVIS que le comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition statuera sur la demande de démolition du bâtiment principal ci-après écrite lors de sa séance du 11 juillet 2023 à 19h30 au Centre Marcel-Lacoste situé au 545, chemin des Patriotes à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande.

- **Démolition du bâtiment principal – 311, rue des Sables**

Cette demande de démolition consiste à démolir partiellement l'unité d'habitation unifamiliale située au 311, rue des Sables dans la zone H-08, à Otterburn Park.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à l'attention de Cloé Deschênes, directrice du Service de l'urbanisme, par courriel au cdeschenes@opark.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

601, chemin Ozias-Leduc
Otterburn Park (Québec) J3H 2M6

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 30 JUIN 2023.

Christine Ménard, urb., directrice générale
Assistante-greffière